

Déménageur

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Codes

- **PCS-ESE 2003** : 676b, 641a
- **ROME1999** : N1102

DESCRIPTIF

Le déménageur réalise le déménagement de biens matériels (mobilier, électroménagers, objets, cartons, caisses, effets personnels, machines...) d'un lieu à un autre.

Le déménagement est assuré pour le compte d'un client, particulier ou professionnel :

- déménagement d'un particulier (maison, appartement),
- déménagement administratif (bureaux, collectivités, institutions, musées...),
- déménagement industriel (ateliers, machines, équipements lourds, ...).

Le déménageur effectue des opérations de manutention : emballage/déballage, démontage/montage, protection, sécurisation d'objets fragiles et de valeur (objets d'art, meubles d'époque, ...), chargement/déchargement du véhicule, réinstallation et remontage dans les nouveaux locaux, ...

Le déménageur assure le transport, à l'aide d'un véhicule adapté sur toutes distances.

Le déménageur assure la manutention avec des équipements adaptés. Il organise, range, cale les éléments déménagés et optimise l'espace à l'intérieur du véhicule ou d'un conteneur.

Le déménageur peut être amené à conduire le véhicule de déménagement et/ou, à coordonner l'activité de l'équipe.

L'activité de déménageur s'exerce au sein d'entreprises de déménagement, de transfert industriel ou de garde-meubles. Elle peut impliquer des déplacements de plusieurs jours (déplacements régionaux, nationaux ou internationaux). Elle peut s'exercer les fins de semaine, les jours fériés ou de nuit et selon un rythme irrégulier et des pics d'activité.

Le déménageur peut procéder à des opérations de transfert de machines industrielles (démontage, conditionnement, arrimage, ré-installation, ...).

Il organise et contrôle le déroulement du déménagement avec le client (état des lieux, devis, conseils, ...)

Il effectue l'entretien de premier niveau et le nettoyage du véhicule.

Le bardeur en déménagement de transfert industriel est un spécialiste de la manutention lourde, chargé de déplacer, lever,

porter ou guider des charges volumineuses, encombrantes ou très lourdes (pianos, meubles massifs, coffres-forts, oeuvres d'art de musée, machines...). C'est un métier à part entière, essentiel dans les opérations complexes nécessitant des techniques de levage adaptées.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

- En 2021, selon l'Observatoire des entreprises de déménagement – Xerfi Specific, le secteur du déménagement représente :

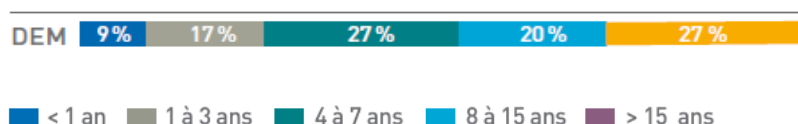
- 1 204 entreprises (dont 67 % de TPE de moins de 20 salariés) essentiellement concentrées en Ile-de-France et dans la moitié sud de la France pour 1 369 établissements.
- 11 361 salariés (dont 29 % dans les TPE). **Cela inclus les salariés déménageurs conducteurs, les administratifs et l'encadrement.**
- chiffre d'affaires de 1,394 Md€ dont 376 M€ dans les TPE (+ 19 % en 6 ans).
- flotte de 5 500 véhicules, dont 44 % de poids lourds. La grande majorité roule au diesel (89 %) et possède une vignette Crit'air 2 (49 %).
- taux d'embauche faible (10 %), même si 50 % des TPE recherchent du personnel. 88 % rencontrent des difficultés de recrutement (principalement pour trouver des chauffeurs).
- turnover dans le déménagement estimé entre 25 et 40 %.
- 39 % des établissements recourent à l'intérim.
- 41 % des entreprises proposent des déménagements à l'international.
- 61 % du chiffre d'affaire des TPE est réalisé dans les déménagements de particulier, dont 18 % pour des mutations.

Au 4ème trimestre 2025, les embauches dans le secteur du déménagement était * :

- CDI (6%)
- CDD < 1 mois (92%)
- CDD entre 1 et 6 mois (2%)
- CDD > 6 mois (1%)

* Source : Acof, Agence centrale des organismes de sécurité sociale & MSA, Mutualité Sociale Agricole.

Répartition des salariés, en fonction de leur ancienneté dans l'établissement, en 2024 ** :



** Rapport 2025 de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique, OPTL.

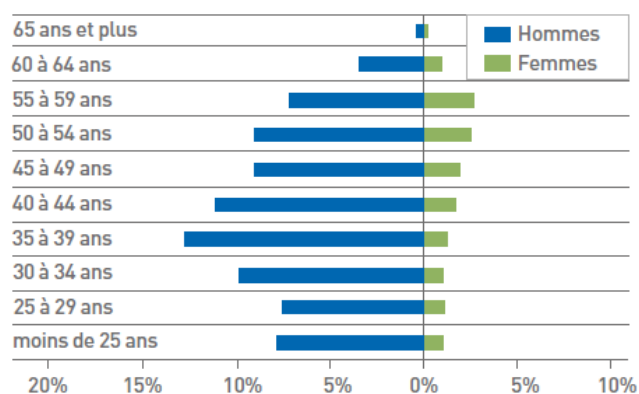
Evolution de l'ancienneté moyenne dans le secteur du déménagement *** :

- 2013 : 9.7
- 2018 : 9.3
- 2022 : 7.0
- 2023 : 7.4

L'âge moyen, dans le secteur du déménagement, en 2023 est de 41 ans ***.

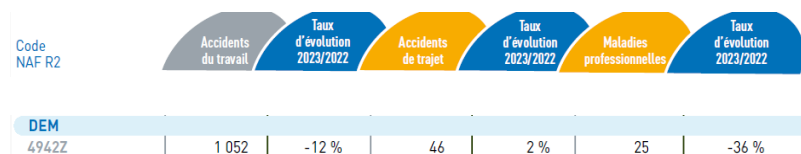
Pyramide des âges, en 2024 *** :

Déménagement



*** Source, AFT, Association pour le développement de la formation professionnelle Transport et Logistique & Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique, OPTL

Risques professionnels, dans le secteur du déménagement, en 2023 ** :



** Rapport 2025 de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique, OPTL.

Dans le secteur du déménagement, **71 %** des accidents sont liés aux **manutentions manuelles** et **17 %** sont liés aux **chutes de hauteur et de plain-pied** *****.

**** Source : ameli, 03.2026 (code NAF 49.42 Z).

Formation professionnelle :

Les métiers du déménagement sont accessibles sans diplôme spécifique.

Des formations existent :

- CQP (certificat de qualification professionnelle) déménageur professionnel - conducteur poids-lourds.
- CQP compagnon déménageur.
- CAP (certificat d'aptitude professionnelle) déménageur sur véhicule utilitaire léger.
- CAP emballer professionnel.
- Titre professionnel conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger.
- Titre professionnel conducteur du transport routier de marchandises sur porteur.
- CACES (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) R 489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 1A transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée < ou = à 1,20 m).
- CACES (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) R 489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 1B gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée > 1,20 m).
- Permis de conduire catégorie B.
- Permis de conduire catégorie C.
- Permis de conduire catégorie CE.
- FIMO (formation initiale minimale obligatoire) transport de marchandises, renouvelée tous les 5 ans.
- FCO (formation continue) transport de marchandises.
- Formation à l'utilisation d'un monte-meubles.
- Formation à la manutention en sécurité, de type PRAP, Prévention des risques liée à l'activité physique.
- SST, sauveteur secouriste du travail.
- PSC1, Prévention et secours civique de niveau 1.
- Habilitation électrique BS chargé d'intervention élémentaire, basse tension, peut être nécessaire.

Evolution de carrière

L'activité de déménageur peut évoluer vers un poste de :

- chef d'équipe,
- conseiller en déménagement,
- conducteur déménageur.
- conseiller commercial.

Il peut aussi s'installer à son compte ou reprendre une entreprise de déménagement.



Fiche socio démographique issue de la **FMP Déménageur** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>